



---

RAPPORT FINAL - 03.12.2021

---

# Situation professionnelle des curatrices et curateurs professionnels

Résultats de la 2<sup>ème</sup> enquête auprès des  
curatrices et curateurs professionnels  
en Suisse 2021

sur mandat de l'Association suisse  
des curatrices et curateurs professionnels (ASCP-SVBB)

### 3 Satisfaction par rapport à la situation professionnelle

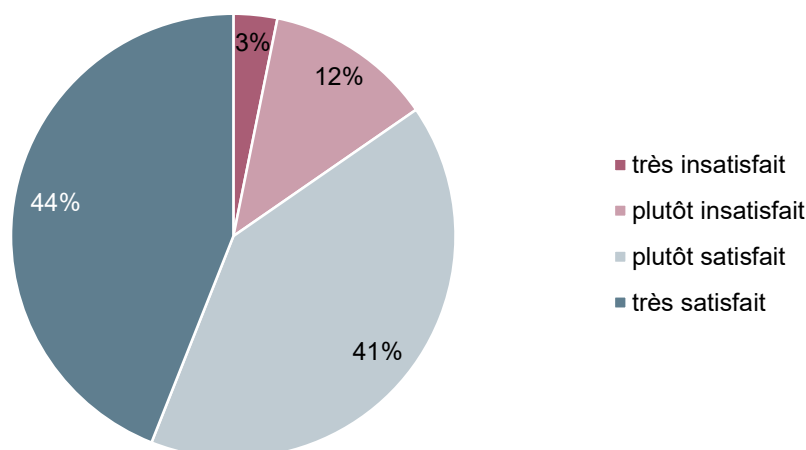
Dans le cadre de l'enquête, les curatrices et curateurs professionnels ont été interrogés sur leur satisfaction personnelle à l'égard de leur situation professionnelle. Une distinction a été faite entre la **satisfaction à l'égard de leur environnement professionnel, le degré d'autonomie, les ressources temporelles** et le **degré de responsabilité**.

Ce chapitre 3 traite en général de la satisfaction des répondants à l'égard de leur situation professionnelle. Il explique également comment cette satisfaction diverge entre les différents groupes de curatrices et curateurs professionnels. Le chapitre 4 analyse ensuite la corrélation entre différents aspects de la situation professionnelle et la satisfaction à l'égard de l'environnement professionnel.

#### 3.1 Satisfaction par rapport à l'environnement professionnel

La satisfaction à l'égard de l'environnement professionnel est élevée (cf. Figure 3-1). 85% des répondants sont plutôt ou très satisfaits de leur environnement professionnel, tandis que les 15% restants sont plutôt ou très insatisfaits. Aucune différence n'est dénotée entre ceux qui ont participé pour la première fois à l'enquête en 2021 et ceux qui y ont déjà pris part en 2016. La proportion de répondants insatisfaits était de 24% en 2016. Les personnes interrogées en 2021 sont donc significativement plus satisfaites de l'environnement professionnel qu'en 2016, mais la différence doit être interprétée avec prudence (cf. encadré sur l'évolution au cours des cinq dernières années à la page suivante).

Figure 3-1 : Satisfaction par rapport à l'environnement professionnel



Note : Résultats de l'enquête 2021. 1'317 réponses au total  
(Enquête 2016: 758 réponses, dont 76% plutôt et très satisfait)

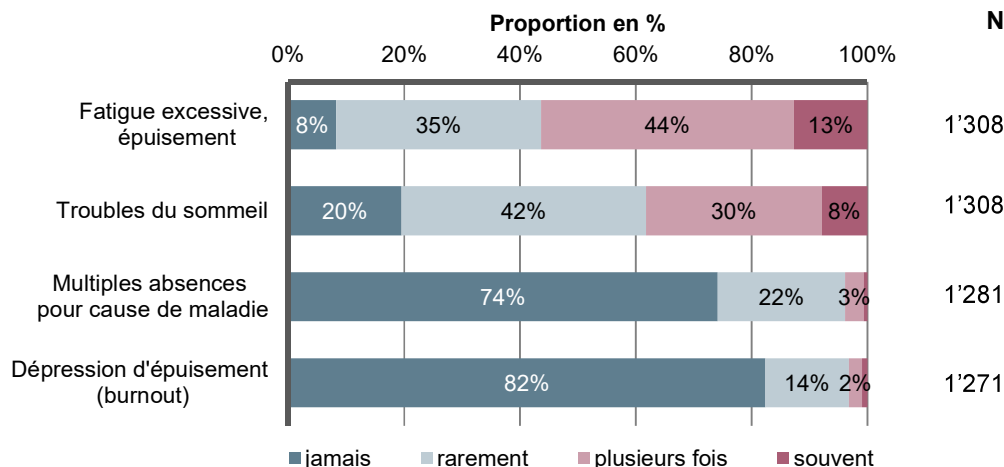
## 5 Impact de la charge de travail élevée et insatisfaction

### 5.1 Répercussions de la charge de travail sur la santé

La charge de travail élevée n'impacte pas seulement la satisfaction, mais se répercute également sur la santé des curatrices et curateurs professionnels (cf. figure 5-1). Il ressort de l'enquête 2021 que plus de la moitié des personnes interrogées ont déjà ressenti plusieurs fois (44%), voire souvent (13%) une fatigue excessive ou un épuisement du fait de leur activité de curatrice ou curateur professionnel. De même, les troubles du sommeil dus à la charge de travail professionnelle sont cités relativement souvent : ils sont survenus plusieurs fois chez 30% des répondants et souvent chez 8%. Les multiples absences pour cause de maladie ont été citées plus rarement (4% plusieurs fois ou souvent).

Environ 18% des répondants déclarent avoir souffert de dépression, d'épuisement (burnout) au moins une fois; 3% en ont même souffert plusieurs fois. Ces valeurs sont comparativement élevées. Selon l'Enquête suisse sur la santé 2017, 20% des personnes actives sont touchées par l'épuisement émotionnel. Bien que l'épuisement émotionnel augmente le risque d'une dépression d'épuisement, il ne s'y apparente pas. La proportion effective de personnes actives souffrant d'une dépression d'épuisement est donc probablement inférieure à 20%.<sup>23</sup>

Figure 5-1: Répercussions de la charge de travail



Note : Résultats de l'enquête 2021, la totalité des réponses varie entre 1'271 et 1'308 selon les catégories.

Une comparaison avec les réponses de l'enquête 2016 montre une amélioration relative des absences pour cause de maladie. La proportion de personnes interrogées qui déclarent ne « jamais » être absentes pour cause de maladie est sensiblement plus élevée, soit 74% contre 67%. Sinon, aucune différence n'est dénotée dans les résultats au niveau des répercussions sur la santé.

<sup>23</sup> OFS (2019), P.5

Comme dans l'enquête 2016, environ un répondant sur huit (12%) a fourni des indications supplémentaires en 2021 sur les répercussions de la charge de travail professionnelle sur la santé. Il en ressort que, d'une part, la charge de travail professionnelle entraîne d'autres troubles physiques tels que des maux de tête ou tensions au niveau de la nuque, ainsi que les symptômes individuels du stress. D'autre part, la charge de travail professionnelle a un impact sur la vie privée dans la mesure où les personnes concernées s'isolent socialement ou se montrent facilement irritables dans leur cadre privé.

## 5.2 Satisfaction et tendance à envisager un changement professionnel

Comme dans l'enquête 2016, 40% des répondants déclarent en 2021 envisager un changement professionnel. Ces personnes sont significativement plus insatisfaites de leur environnement professionnel que celles qui n'envisagent pas de changement d'emploi (cf. Figure 5-2). Il est remarquable qu'environ trois quarts des personnes interrogées (71 à 78%) souhaitant changer d'emploi soient néanmoins satisfaites de leur situation professionnelle.

Les enquêtes 2016 et 2021 dressent également le même constat à d'autres égards : une bonne moitié des curatrices et curateurs professionnels (2021 : 55%) envisageant un changement professionnel pensent à travailler en dehors de la protection de l'enfant et de l'adulte.<sup>24</sup> Moins nombreuses (environ un tiers) sont les personnes qui peuvent également envisager un changement professionnel au sein de la protection de l'enfant et de l'adulte. En outre, environ un répondant sur six aspirant à un changement professionnel envisage un départ à la retraite ou une pré-retraite. Cette situation s'applique en particulier aux répondants plus âgés : dans le groupe des 60 ans et plus, environ 40% envisagent un départ à la retraite.<sup>25</sup>

**Figure 5-2 : Souhait d'un changement professionnel**

Envisagez-vous un changement professionnel?	Nombre	Proportion insatisfait	Proportion satisfait
Non	760	8%	92%
Oui, changement professionnel au sein de la protection d'enfant et de l'adulte	189	24%	76%
Oui, changement professionnel au dehors de la protection d'enfant et de l'adulte	313	29%	71%
Oui, départ à la retraite ou pré-retraite	87	22%	78%
<b>Total</b>		<b>15%</b>	<b>85%</b>

Note : Résultats de l'enquête 2021. 1'323 réponses au total, plusieurs réponses possibles.

<sup>24</sup> Les personnes interrogées pour la première fois en 2021 déclarent nettement plus souvent (59%) envisager un changement professionnel en dehors de la protection de l'enfant et de l'adulte.

<sup>25</sup> Les répondants qui ont également participé à l'enquête en 2016 pensent nettement plus souvent au départ à la retraite que ceux ayant participé pour la première fois en 2021 (23% contre 12%). Les personnes interrogées pour la deuxième fois en 2021 pensent donc nettement plus souvent au départ à la retraite que la moyenne des personnes interrogées en 2016.

Figure 4-6: Offres de formation continue pour les curatrices et curateurs professionnels

Forme de formation continue/échange d'expérience	Disponibilité		Évaluation fréquence Proportion «juste adéquate»	Évaluation de la mise en pratique directe Proportion « plutôt oui » et « oui »
	Nombre de mentions	En %		
Échange collégial informel	1194	90%	77%	99%
Intervision	910	69%	69%	94%
Supervision	757	57%	63%	87%
Formation continue interne	537	41%	55%	90%
Formation continue externe	976	74%	57%	88%

Note : Résultats de l'enquête 2021. 1'323 réponses au total, plusieurs réponses possibles. La fréquence et la mise en pratique des offres de formation continue ont uniquement pu être évaluées par les personnes qui disposent d'offres correspondantes.

Par rapport à 2016, quasiment la même proportion de personnes interrogées en 2021 estime que la fréquence des formations continues est adéquate. Cette proportion est de 75% pour l'échange collégial et se réduit à un peu plus de la moitié pour les formations continues. Il est possible d'en conclure qu'un quart à la moitié des répondants jugent les offres de formation continue insuffisantes. Seule cette petite minorité estime que la fréquence des formations continues est trop élevée (2-11%).

Comme en 2016, une grande majorité des répondants (87% à 100%) a confirmé que les connaissances acquises lors des formations continues pouvaient être directement mises en pratique dans le cadre de leur travail.

Les personnes disposant d'une forme de formation continue ont aussi été interrogées en 2021 sur la fréquence à laquelle elles recourent à cette forme de formation continue (cf. Figure 4-7).